

l'augmentation la plus considérable (17,5%), dépassant de 3,3% le groupe des poissons de fond. A l'intérieur de ces deux groupes, les pétoncles ainsi que le flet et le sole ont affiché les augmentations les plus importantes, soit 42% et 23% respectivement.

Sur la côte du Pacifique, la valeur des produits mis en marché a augmenté de 32,4% en 1972, ce qui représente un écart marqué comparativement à la modeste baisse de 1971. Le saumon et le hareng ont accusé des augmentations considérables en 1972 et figurent pour la plus grande part de l'augmentation globale sur la côte du Pacifique; dans le cas du saumon, il s'agit d'un renversement complet par rapport à la baisse de \$2.7 millions enregistré l'année précédente, la plus forte jamais observée pour une espèce de la côte du Pacifique. La quantité de saumon canadien du Pacifique mise en boîte en 1972 s'est établie à 1,2 million de caisses (48 livres), soit 16,5% de moins qu'en 1971 et 12% de moins que la moyenne quinquennale de 1967-71. Seule la production de saumon keta s'est accrue par rapport à 1971 pour se situer à 278,451 caisses contre 98,508; toutes les autres espèces ont accusé des baisses (tableau 10.18).

La valeur totale du poisson congelé de la côte de l'Atlantique a affiché en 1972 une modeste augmentation de 8% par rapport à 1971, et le volume a diminué dans une même proportion. La hausse des prix pour toutes les espèces s'est établie en moyenne à 17,5% (tableau 10.19).

10.3 L'industrie de la fourrure

La valeur en 1972-73 de la production canadienne de peaux brutes s'est établie à \$46.6 millions, dont \$29.9 millions (64%) provenaient d'animaux sauvages et \$16.7 millions (36%) d'animaux d'élevage (tableaux 10.20 et 10.21). Ce chiffre représente une augmentation de 42,5% par rapport à 1971-72 (\$32.7 millions), augmentation imputable à la forte hausse de la valeur de la plupart des types de peaux.

Piégeage. En 1972-73, les principaux producteurs de fourrures d'animaux sauvages ont été l'Ontario (24%), l'Alberta (22,3%), le Manitoba (12,4%), la Saskatchewan (12,4%) et le Québec (10,6%). Le raffermissement de la tendance observée lors de la précédente saison commerciale s'est maintenu en 1972-73 et pendant toute la saison le marché des fourrures a été actif. Avant la saison 1972-73, la valeur annuelle de la production de peaux d'animaux sauvages ces dernières années s'était échelonnée entre \$13 et \$18 millions. Toutefois, bien que la valeur relative du piégeage dans l'économie canadienne ait diminué au cours des années, les recettes provenant de cette activité demeurent importantes dans les régions septentrionales où l'emploi salarié est limité ou inexistant.

L'aménagement des ressources en fourrures est d'une importance primordiale si l'on veut en assurer le renouvellement. Les politiques de conservation des administrations fédérale, provinciales et territoriales ont été très efficaces à cet égard et la statistique établie depuis 1919, montre que la production de toutes les espèces importantes se maintient bien. Il faut cependant noter que les chiffres de production de fourrures ne peuvent pas être considérés comme une base infaillible pour l'évaluation de la population d'animaux à fourrure. Le nombre de peaux levées en une saison dépend de nombreux facteurs dont l'abondance ou la rareté des animaux à fourrure, y compris des espèces à reproduction cyclique, en plus de facteurs économiques comme le prix des fourrures et l'existence d'autres sources de revenu dans les régions nordiques. Néanmoins, faute d'un inventaire des animaux à fourrure, les données sur la production de peaux, recueillies depuis un certain nombre d'années, donnent une idée de la situation. Toute baisse prolongée de la population d'une espèce donnée se traduirait certainement par une diminution progressive des prises de cette espèce, mais à l'heure actuelle les éléments reproducteurs ne semblent en aucun cas menacés.

Depuis au moins 1950, la répartition des sentiers de piégeage dans l'ensemble du pays a été généralement sporadique et dans le cas de bien des espèces les chiffres de production de peau ne correspondent pas à la récolte optimale. Quoi qu'il en soit, les chiffres de production de pelleteries des dernières années se comparent avantageusement à ceux des années 20 et 30.

Élevage d'animaux à fourrure. En 1972, 614 fermes d'élevage du vison situées dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve ont produit 1 million de peaux d'une valeur de \$16.7 millions (tableau 10.22). Les principaux producteurs sont, par ordre d'importance, l'Ontario (39,9%), la Colombie-Britannique (17,9%), l'Alberta (10,4%), le Québec (10,3%) et la Nouvelle-Écosse